



Non déclaration de revenus

Par **sl78**, le **17/03/2016** à **03:51**

Bonjour,rnrnVoilà, ça fait 10 ans que je travaille et je n' ai jamais envoyé de déclaration de revenus aux impôts.rnrnHier mon patron m'annonce qu' il a reçu un courrier des impôts exigeant mon adresse, ils m'ont donc "retrouvé".rnrnJ'ai toujours été saisonnier au smic travaillant 4 mois en montagne puis 4 mois dans le sud entrecoupé de chômage. Depuis 2 ans je me suis installé a Paris en cdi et mon salaire a fortement augmenté (plus que doublé).rnrnMon patron me soutient qu'ils vont prendre ma dernière année de salaire pour l'appliquer sur les 9 autres années sans discernement pour calculer combien je leur dois.rnrnMa question est la suivante : Peuvent t'ils faire ça ou doivent t'ils calculer par rapport à mes revenus réels sur chaque année ?rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **morobar**, le **17/03/2016** à **05:52**

Bonjour,rnIl est vraisemblable qu'ils vont vous demander la régularisation et de déclarer les 3 ou 4 dernières années, et appliquer dessus le calcul de l'impôt outre les majorations et intérêts.rnSi vous ne répondez pas, le fisc calculera une imposition d'office basée sur la dernière année connue.